

Le Reflet du Lac > Communauté

Magog obtient l'attestation Carboresponsable

Publié le 15 mai 2013

La Ville de Magog a reçu l'attestation Carboresponsable, issue par l'organisme Enviro-accès, lors du congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec, à Montréal, le 10 mai dernier.



Carboresponsable

Cette reconnaissance, qui a également été remise à sept autres villes de la province, permet de mettre en valeur le travail effectué pour diminuer les gaz à effet de serre.

La mairesse de Magog, Vicki May Hamm, s'est dite ravie de recevoir cet honneur. «La Ville de Magog souhaite réduite ses émissions corporatives de GES de 15 % d'ici 2016 par rapport à celles de l'année 2008. Nous concentrons nos efforts sur les équipements motorisés appartenant à la Ville, les bâtiments municipaux et le traitement des eaux. Quelques mesures ont déjà été instaurées, comme le

soufflage de la neige en bordure des rues, la distribution de bacs bruns et la valorisation des boues de l'usine d'épuration. Aussi, certaines décisions municipales ont déjà porté des fruits : installation de bornes de recharge électrique, acquisition de véhicules électriques, aménagement de zones de stationnement pour favoriser le covoiturage, promotion du programme Couper le moteur, éclairage de rues plus performant et amélioration du chauffage de l'hôtel de ville.»

Pour obtenir l'attestation Carboresponsable, une Municipalité devait mettre en place diverses actions, comme la télégestion des bâtiments municipaux, la promotion du covoiturage, une gestion responsable de l'eau potable, le soufflage de la neige en bordure de rues, la distribution de bacs bruns ou la mise en œuvre d'un plan de mobilité active, entre autres.